



Consultation de fournisseurs- Relance

Réf. N°019/ATM/DG/DVALP/DAT/CONS/2022

Date : 24/07/2022

Page 1 / 6

ATM Mobilis

Division achats logistique et patrimoine

Direction achats technologiques

Quartier d'affaires d'Alger Ilot 05 n°27, 28 et 29 Bâb Ezzouar - Alger

Tél : 023 92 13 13

Email : DAT-CONTACT@mobilis.dz

RC: 0962287B03

NIF: 000316096228742

Art. : 16217010002

1. Objet de la consultation :

La présente consultation a pour objet la réalisation d'une prestation d'audit de sécurité informatique et de tests d'intrusions internes sur **les plateformes critiques et les équipements réseau et sécurité d'ATM Mobilis** ; afin de renforcer la sécurité du système d'information à tous les niveaux, et afin d'assurer un niveau de sécurité efficace du système d'information en le protégeant des attaques cybercriminelles, par la vérification de la robustesse des mesures et des équipements de sécurité mis en place, en testant leur capacité de résistance aux différents types de menaces.

Le soumissionnaire doit réaliser trois scénarios de test (black, Grey et white box), sa mission doit être réalisée dans un nombre de jours équivalent à 30 jours hommes au niveau des trois locaux d'ATM Mobilis sur Alger.

2. Conditions de soumission :

Seuls les fournisseurs activant dans le domaine de la sécurité informatique qui sont admis à soumissionner à la présente consultation.

3. Document à fournir :

Offre technique

L'offre technique doit contenir les dossiers suivants :

- A. Dossier Administratif :** Comportera les documents suivants, paraphés, signés et datés par qui de droit :
- Code d'éthique et de déontologie de passation des marchés (accompagné de La déclaration de probité dûment remplie selon le modèle joint) ;
 - Le cahier des charges dans ses trois volumes portant à la dernière page la mention « Lu et Accepté » retranscrite et la signature du soumissionnaire ;
 - Le registre de commerce de l'entreprise (ou tout document équivalent) ;



- Les statuts de l'entreprise (constitutif et modificatif le cas échéant) ;
- Les bilans comptable et comptes de résultats des trois derniers exercices ;
- Références bancaires (modèle joint) ;
- Les attestations fiscales, les attestations d'organismes de sécurité sociale et leurs mises à jour;
Ces attestations peuvent être fournies après la remise des offres avec l'accord d'ATM Mobilis, et en tout état de cause avant la signature du marché ;
- Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, du gérant ou du directeur général de l'entreprise, lorsqu'il s'agit de société.
- L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés commerciales inscrites au Registre de Commerce algérien ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).

B. Dossier Technique :

Le dossier technique comportera l'ensemble des documents nécessaires tels que spécifiés dans le cahier des prescriptions techniques, et ses annexes notamment :

- La déclaration à souscrire conforme au modèle fixé dans le cahier des charges (modèle joint) ;
- Compétences techniques des auditeurs ;
- Méthodologie des tests
- Références du soumissionnaire des trois (3) dernières années dans le domaine d'audit et de test d'intrusion.
- Délais de réalisation.

Offre financière :

- L'original de la lettre de soumission dûment remplie suivant le modèle joint au présent cahier des charges.
- Bordereau des prix unitaires (BPU).

5. Evaluation des soumissionnaires :

L'évaluation des offres sera faite dans le but d'établir une sélection en fonction des critères technico-financière ci-après :





Consultation de fournisseurs- Relance

Réf. N°019/ATM/DG/DVALP/DAT/CONS/2022

Date : 24/07/2022

Page 3/ 6

Offre technique (NT) : 30 pts

Offre financière (NF) : 70 pts

Note globale = NT + NF

Le soumissionnaire retenu sera celui qui aura l'offre la mieux disante.

METHODE D'EVALUATION TECHNIQUE :

Le système de notation adopté pour l'évaluation des offres techniques repose sur la méthode de la règle de trois.

Critère	Désignation	Pts
Offre technique		30 pts
01	Compétences techniques des auditeurs	17
	○ Expert (OSCE OSWE)	08
	○ Senior (OSCP)	06
	○ Expérience confirmée	03
02	Méthodologie des tests	03
03	Références du soumissionnaire (3 dernières années) dans le domaine d'audit et de test d'intrusion « uniquement les références avec certificat de bonne exécution seront pris en compte ».	05
04	Délais de réalisation	03
05	Présentation de l'offre	02

NB: l'évaluation technique des critères non quantifiables se fera selon l'appréciation des membres de la commission d'évaluation des offres.

Les critères non quantifiables sont :



• Méthodologie des tests

Méthodologie des tests	Note
Excellente	3 pts
Bonne (moyenne)	2 pt
Mauvaise	1 pt

• Présentation de l'offre

Présentation de l'offre	Note
Excellente	2 pts
Bonne (moyenne)	1 pt
Mauvaise	0 pt

METHODE D'EVALUATION FINANCIERE :

L'offre la moins disante se verra attribuée la note maximum. Les notes des autres offres seront calculées selon la règle inverse de trois.

Offre financière	pts
Offre financière	70

Important : En cas d'égalité dans la note globale, le meilleur classé financièrement sera retenu.

NB :

Note éliminatoire = Toute note inférieure ou égale à 12 Points/30

6.Délais de validité de l'offre :

La durée de la validité des offres est fixée à quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des plis.

ATM Mobilis peut solliciter l'accord du ou des soumissionnaires (par Mail ou fax ou courrier) pour une prorogation de la durée de validité de l'offre.

Dans le cas de prorogation de délai de validité des offres, aucune modification sur ces dernières ne sera tolérée par ATM Mobilis.





Consultation de fournisseurs- Relance

Réf. N°019/ATM/DG/DVALP/DAT/CONS/2022

Date : 24/07/2022

Page 5/ 6

7. Retrait des cahiers des charges :

Le retrait du cahier des charges dans ses trois volumes se fait par une personne dûment habilitée et menue d'un cachet et gratuitement à l'adresse indiquée ci-après, dans un délai de six (06) jours ouvrables à compter de la date du lancement de la présente consultation ;

Date et Heure limite du retrait des cahiers des charges : 31/07/2022 à 16H00.

**ATM Mobilis – Direction Générale
Division achats logistique et patrimoine
Direction achats technologiques
Bureau 614 – 6^{ème} étage
Quartier d'Affaires d'Alger îlot 05, lots 27,28 et 29 Bâb Ezzouar Alger**

8. Dépôts des offres :

Le dossier de l'offre du soumissionnaire exigé par la présente lettre de consultation sera remis dans une seule enveloppe fermée, non identifiable portant uniquement la mention suivante :

**« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
« Consultation N° 019/ATM/DG/DVALP/DAT/CONS/2022 »- Relance,
« Réalisation d'un audit technique - tests d'intrusion interne -»**

Il est obligatoire de déposer les plis en question le jour de la clôture de la présente consultation. Aucune autre indication notamment en ce qui concerne l'identification de la société ne doit apparaître sur cette enveloppe.

Sur l'enveloppe intérieure fermée doivent apparaître les mentions indiquant l'objet de la Consultation et son numéro.

9. Remises des offres :

Les soumissionnaires sont tenus de remettre une offre technique et financière en une seule fois. Les originaux des offres accompagnés d'un (01) exemplaire supplémentaire devront être déposés à la date et l'heure limite ci-dessous

L'offre doit être déposée par une personne dûment habilitée et menue d'un cachet, sous pli fermé et anonyme à l'adresse indiquée ci-après





**Consultation de
fournisseurs- Relance**

Réf. N°019/ATM/DG/DVALP/DAT/CONS/2022

Date : 24/07/2022

Page 6/ 6

**ATM Mobilis – Direction Générale
Division achats logistique et patrimoine
Direction achats technologiques
Bureau 614 – 6^{ème} étage
Quartier d’Affaires d’Alger îlot 05, lots 27,28 et 29 Bâb Ezzouar Alger**

Date de dépôts des offres : 30/08/2022 heure limite : à 12H00 (heure locale).

10.Mode de paiement :

- Virement bancaire au compte du soumissionnaire retenu ;

11.Soumission incomplète :

Le soumissionnaire dont l’offre est incomplète, sera invité à compléter son dossier administratif dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables sous peine de rejet son offre par la commission d’évaluation des offres.

En tout état de cause, les offres déposées sans les documents suivants seront automatiquement rejetées :

- Le dossier technique
- la déclaration à souscrire
- Facture pro-forma indiquant le prix, délai de réalisation ;



NB: ATM Mobilis a la faculté de décider à tout moment et avant la notification des résultats de la consultation au (x) candidats (s) retenu (s) et avant notification du contrat de mettre fin au processus de consultation notamment dans le cas d’une offre excessive, les candidats consultés seront informés de l’annulation de la consultation.